

PRESENTATION ATELIER PROCASEF ET LES MEDIAS

Saly, le 25 Fevrier 2022

Patricia van de Velde, Banque Mondiale

ORDRE DE LA PRESENTATION

1. Les Femmes et le Foncier: Different des Hommes
2. Les Femmes et le Foncier au Senegal
3. Initiatives En Cours
4. Les Femmes dans le Projet PROCASEF



SITUATION GLOBALE

Les femmes sont souvent les principales utilisatrices des terres à des fins résidentielles et agricoles, quels que soient le cadre et le régime foncier, la culture et le continent. Elles travaillent le sol, protègent les ressources naturelles vitales et génèrent des profits à partir des biens produits sur des terres détenues par la communauté, des terres privées ou louées. Ils élèvent les générations futures et gèrent des entreprises depuis leurs maisons et leurs propriétés.

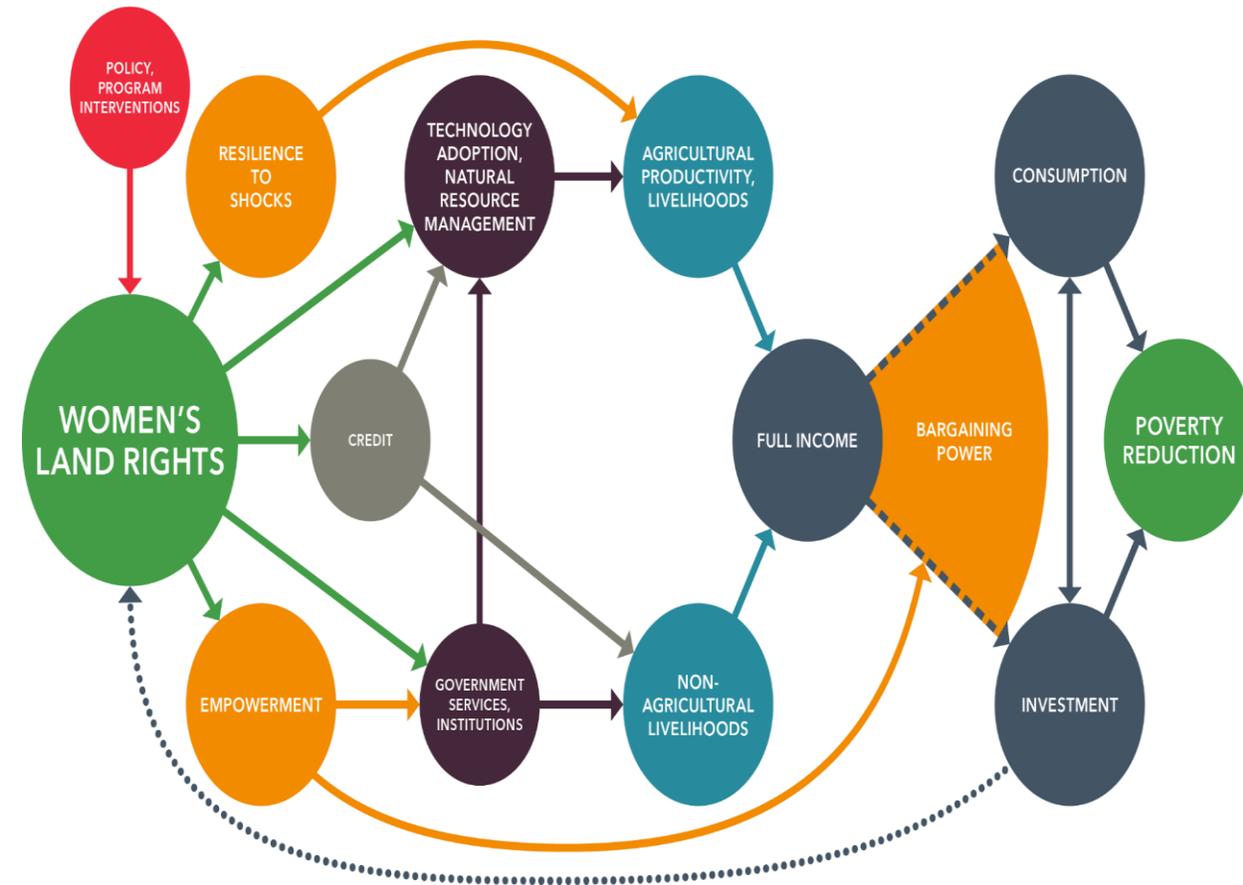
Ces dernières années, les gouvernements et la communauté internationale du développement ont commencé à reconnaître à quel point des droits sûrs et équitables au logement, à la terre et à la propriété pour les femmes (WLR) sont essentiels pour progresser vers une série de défis de développement. Cette reconnaissance croissante se traduit au niveau national par de nouvelles législations et politiques renforçant le droit au logement, à la terre et à la propriété dans de nombreux pays, ainsi qu'aux plus hauts niveaux de la coopération mondiale.

Les cibles et les indicateurs relatifs à la gouvernance foncière sont profondément ancrés dans la trame de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, notamment ceux qui visent à mettre fin à la pauvreté, à améliorer la sécurité alimentaire et la production agricole, à réaliser l'égalité des sexes, à promouvoir des villes durables et sûres et à protéger la planète. En outre, le monde entier reconnaît de plus en plus le rôle essentiel que jouent des droits fonciers sûrs et équitables pour les femmes dans la lutte contre l'urgence climatique et dans la promotion de l'égalité des sexes.

Malgré ces avancées, les femmes continuent souvent à se voir refuser leurs droits à la terre et aux autres ressources naturelles en raison de normes et de pratiques de genre discriminatoires et bien ancrées. Les femmes sont également souvent exclues de la participation effective à la fourniture de services d'administration des terres, écartées des systèmes de prise de décision et de gouvernance, et passent souvent entre les mailles du filet lors de la régularisation des terres.

FEMMES ET LES DROITS FONCIERS

Il existe une relation directe entre le droit des femmes à la terre, l'autonomisation économique, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Une approche de genre des droits fonciers peut permettre de modifier les relations de pouvoir entre les sexes, et garantir que toutes les personnes, indépendamment, quel que soit leur sexe, bénéficient de, et sont habilitées par, des politiques et pratiques de développement visant à améliorer les droits des personnes à la terre.



LES DROITS FONCIERS DES FEMMES DANS LA PRATIQUE : LACUNES ET PROBLÈMES

- ❑ Au Sénégal, les femmes sont particulièrement touchées par l'insécurité foncière : elles représentent 70% de la population rurale active et détiennent moins de 13% des terres agricoles (SNEEG 1, 2015).
- ❑ En cas d'héritage, les femmes ont des droits inégaux, et en cas de divorce ou de décès du mari, elles risquent de perdre totalement l'accès à la terre et aux biens familiaux.
- ❑ Malgré une reconnaissance formelle (Constitution de 2001, SNEEG, 2015) des droits des femmes à accéder à la terre, les normes sociales ou culturelles conduisent souvent à ce que ces droits ne soient pas (également) reconnus et protégés.
- ❑ L'interprétation des textes religieux a un impact considérable sur la garantie des droits fonciers des femmes.
- ❑ Elle maintient un système inégalitaire de tenure coutumière en termes de stratification sociale, de statut des acteurs au sein de la famille, etc.



LES DROITS FONCIERS DES FEMMES DANS LA PRATIQUE : LACUNES ET PROBLÈMES

- ❑ Une autre lacune majeure concerne la participation significative et effective des femmes aux organes et processus décisionnels pertinents (malgré la loi sur la parité qui ne s'applique pas à tous les organes)
- ❑ Les conseillères municipales ont signalé que les processus d'attribution des terres restent fortement dominés par les hommes.
- ❑ **Autres contraintes: Financières, éducation, capacité, information, conditions difficiles (voir générées)**



INITIATIVES DE RÉFORME FONCIÈRE

- ❑ Le gouvernement sénégalais reconnaît l'accès à la terre comme une condition de la relance économique et de la réduction de la pauvreté entend réformer le secteur foncier.
- ❑ Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de développement du Sénégal (Plan Sénégal Emergent II 2019-2023) et de la deuxième phase de la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité des genres adoptée pour la période 2016-2026.
- ❑ Au Sénégal, diverses tentatives ont été faites pour réformer le système de gouvernance foncière.
- ❑ En 1994, le Sénégal s'est engagé dans un processus de réforme de la loi sur le domaine national qui régit le foncier au Sénégal. Cependant, la question de l'accès des femmes à la terre n'a pas été mentionnée.
- ❑ De même, dans les initiatives de réforme foncière qui ont suivi le Plan d'action foncier, et la Loi d'orientation agricole de 2003, la question de l'accès et du contrôle des femmes sur la terre a été omise.

LES FEMMES ET LES INITIATIVES DE RÉFORME FONCIÈRE

- ❑ En 2010, un quota d'attribution d'au moins 10 % des terres aménagées à des groupes de femmes dans la vallée du fleuve Sénégal a été introduit (soutien SAED/MCA)
- ❑ L'Union africaine s'est engagée à allouer 30 % des terres aux femmes : Le Sénégal a accepté cet engagement et a également pris quelques mesures pratiques dans ce sens.
- ❑ L'État sénégalais reconnaît le fait que les femmes rurales jouent un rôle majeur dans le développement, et il indique que de 2014 à 2017, l'accès des femmes à la terre est passé de 13,8 % à 28,8 %.
- ❑ Reconnues Également dans les Textes

LISTE D'INITIATIVES RÉCENTES SUR LES DROITS FONCIERS DES FEMMES AU SÉNÉGAL

- ❑ **Sensibilisation, négociations avec des familles et Plaidoyer auprès des conseils municipaux pour des affectations en faveur des femmes (Enda Pronat, IPAR/CNCR/CRDI, Oxfam, CICODEV, AJS/CNCR)**
- ❑ **Accompagnement dans la formulation de demandes d'affectation de terres et appui à l'élaboration de plans parcellaire (Oxfam, PROCASEF)**
- ❑ **Formation des femmes en entrepreneuriat et leadership et accès aux instances de décision (Onufemmes/SAED, Enda Pronat, Oxfam/Usaid/PAM, Ambassade Canada,**
- ❑ **Appui à la mise en valeur des terres obtenues par les femmes (Enda Pronat, Oxfam, Onufemmes)**
- ❑ **Promotion de l'agro-écologie et promotion de l'utilisation des arrières-cours par les femmes (Enda Pronat/Coopération italienne, Oxfam)**
- ❑ **Appui à l'accès au marché (Onufemmes)**
- ❑ **Intégration de la dimension GDT (Gestion Durable des Terres) dans la gouvernance foncière locale et Appui à la récupération de terres dégradées ou abandonnées (ISRA, Oxfam/Usaid/PAM)**
- ❑ **Appui à la mise en valeur des terres obtenues par les femmes (Enda Pronat, Oxfam, Onufemmes)**

- **Promotion de l'agro-écologie et promotion de l'utilisation des arrières-cours par les femmes (Enda Pronat/Coopération italienne, Oxfam)**
- **Création de commissions genre dans ces différentes organisations professionnelles et mise en place de jury citoyen (Ambassade Canada, Oxfam)**
- **Mise en place des Comités Domaniales élargies et des charte locale (et intercommunale) (IED, Enda Pronat, Congad, FAO)**
- **Renforcer l'accès des femmes aux équipements agricoles (Onufemmes/SAED, Ambassade Canada, Oxfam/AFD, Enda Pronat)**
- **Appui des femmes à l'accès à la justice pour le respect de leurs droits fonciers (e.g. formations de para juristes) (Enda Pronat/ISRA/FAO, ISRA/CNCR/CRDI, Ambassade Canada)**

SPECIALE ATTENTION AU GENRE DANS LE PROCASEF

Pas seulement dans les cibles dans le Cadre D'indicateurs!

Trois axes dans l'approche du PROCASEF: analyse démontre un problème d'accès, un problème de représentation et information et un problème de capacité

1. Les femmes ont moins accès à la terre et aux titres d'affectation: Décret autorisant les titres de propriété conjoints; Assistance aux femmes pour l'enregistrement des terres **Titres d'occupation avec NICAD enregistrés dans le LIS grâce à l'appui du projet au nom d'une femme ou d'un groupe comprenant une femme, avec un objectif de 158 000 femmes (niveau PDO);** Individus féminins dont les droits fonciers sont officiellement validés par un titre d'occupation, avec un objectif de 30%

PROCASEF

2. Les femmes ont moins d'informations/connaissances sur les droits fonciers, l'accès à la terre et son utilisation - Des campagnes de communication stratégique, d'information et de renforcement des capacités ont été élaborées et mises en œuvre pour informer les hommes et les femmes sur les droits de propriété existants et sur la manière d'accéder à des droits fonciers formels et sécurisés; Campagnes d'information sur les droits de propriété des femmes, avec un objectif de 136 000 femmes; Participation des femmes aux campagnes d'information sur les droits de prospérité des femmes, avec un objectif de 12 000 femmes.

3. La sécurité foncière des femmes est un problème caché - Observatoire du genre dans le foncier; Intégration des composantes "femmes et terres" dans le manuel de formation; Thème à introduire dans le mandat du groupe de la société civile ; Intégration systématique des femmes dans les organes de gouvernance foncière-- Formation des participantes à la gestion des régimes fonciers, avec un objectif de 3 270 femmes.

- Femmes ayant une meilleure perception de la sécurité foncière grâce aux activités du projet (pourcentage), l'objectif étant de 80%

ACCOMPAGNEMENT FONDS FEMME ET FONCIER

- Don \$ du Canada, géré par la Banque Mondiale
- Ancré dans l'accompagnement du PROCASEF
- Assistance technique, production de support analytique
- Recherche, études, experts, etc (ex.Decret, urbain, scoping)
- Liens et Coordinations avec autres acteurs et facilitation d'expertise, partage d'expériences
- Phase 1 Analytique, Phase 2 partage des outils



QUESTIONS ET REMERCIEMENTS POUR VOTRE ATTENTION!
PVANDELDE@WORLDBANK.ORG